

10/10/2023

## **Analyse comparée et socio-territoriale des émeutes de 2023 en France**

En quoi les émeutes de 2023 se distinguent-elles de celles de 2005 ? Quelles sont leurs spécificités ? Que révèlent-elles ?

Ces questions sont d'autant plus légitimes que l'élément déclencheur semble apparemment identique dans les deux cas : la mort de très jeunes garçons impliquant la police (Zyed Benna et Bouna Traoré, respectivement 17 et 15 ans, électrocutés alors qu'ils sont poursuivis par la police à Clichy-sous-Bois en 2005 ; Nahel, également 17 ans, tué d'une balle dans le thorax après un refus d'obtempérer à Nanterre en 2023). Mais les circonstances précises diffèrent profondément. Dans le premier cas, l'intention de donner la mort n'est pas prouvée, les jeunes s'électrocutent en cherchant à échapper à la police. Dans le second cas, l'un des deux policiers met en joue le jeune conducteur du véhicule et l'abat d'une balle dans le thorax. La scène est filmée et immédiatement diffusée sur les réseaux sociaux, et vient surtout contredire la première version officielle de la police. L'émotion est profonde et le parallèle avec la mort de G. Floyd aux Etats-Unis quelques mois auparavant s'impose. Sans raison apparente, le policier tire sur le jeune conducteur. C'est l'impunité de la police qui est dénoncée, mais aussi un acte perçu comme raciste.

Mais d'autres caractéristiques distinguent les émeutes de 2005 de celles de 2023 : leur temporalité, leur géographie, leurs registres d'action, et pour une part le profil des émeutiers.

Tous ces éléments, ainsi que des premières analyses de données, nous conduisent à mettre en avant plusieurs hypothèses et pistes de recherche.

### **Le rôle décisif des réseaux sociaux**

- A peine filmée, la scène est très largement diffusée sur les réseaux sociaux, dont la plupart n'existaient pas en 2005<sup>1</sup>. En venant contredire la première version officielle de la police, cette séquence est vécue comme l'illustration de l'impunité et de la violence policières, et d'un racisme latent.
- Mais le rôle des réseaux sociaux ne se limite pas à la diffusion de cette vidéo. Il apparaît crucial à la fois du point de vue de l'organisation des rassemblements et des cibles de destruction et de pillages, du ravitaillement en mortiers ; mais aussi de la mise en scène des émeutes. Des images d'affrontements violents avec la police, d'incendies de biens publics et privés, de voitures, de poubelles, inondent les réseaux sociaux, et participent d'une euphorie collective<sup>2</sup> et d'une surenchère dans l'intensité des affrontements et des dégradations. On pourrait même parler « d'esthétisation des violences urbaines », à travers des images

---

1 WhatsApp est créé en 2009, Instagram en 2010, Snapchat en 2011, Telegram en 2013, et Tiktok en 2016, Snapchat étant le plus cité par les prévenus, devant Twitter et Tiktok (Rapport de l'IGJ et l'IGA)

2 Certains jeunes parlent « d'une montée d'adrénaline » (Rapport de l'IDJ et l'IGA)

où apparaissent des silhouettes de policiers lourdement équipés face à des jeunes cagoulés, avec en arrière-plan des incendies et des tirs de mortiers qui viennent éclairer des paysages urbains typiques des grands ensembles<sup>3</sup>.

### CONSTRUCTION DES BASES DE DONNEES

Nous nous appuyons sur deux bases de données :

- **La base de données Le Monde** qui s'appuie sur l'article « *La cartographie d'une semaine d'émeutes en France* » publié le 7 juillet 2023. Il s'agit d'une cartographie non exhaustive de 387 communes où se sont déroulées des émeutes entre le 27 juin et le 3 juillet 2023, réalisée à partir de la lecture de la presse locale. Les communes sont distinguées selon le registre d'action de l'émeute : dégradation de biens publics / dégradation de commerces, pillages / affrontements et blessures physiques / dégradations de biens privés et publics / feux (mobilier urbain, voitures...). Nous utiliserons cette base dans les premières analyses s'intéressant aux registres d'action et à la temporalité des émeutes de l'été 2023.
- **La base de données des auteurs**, construite en compilant des cartographies de différents journaux (cartographie Le Monde, Ouest France carte du 7 juillet 2023), puis complétée par une analyse de la presse locale afin d'obtenir la liste complète des villes touchées par les émeutes. Cette base compte 555 communes émeutières s'approchant des 553 communes fréquemment citées par le ministère de l'Intérieur.

Cette base comprend donc les communes citées dans la presse comme ayant connu des émeutes. Ainsi, une commune ayant connu quelques feux de poubelles, de voitures et des tags sur des bâtiments est comptabilisée comme émeutière, au même titre qu'une commune ayant par exemple connu une destruction de commissariat ou d'un collège. Cette base, encore en construction, tiendra davantage compte de l'intensité et surtout des registres d'action employé dans sa version finale.

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/07/la-cartographie-d-une-semaine-d-emeutes-en-france\\_6180894\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/07/la-cartographie-d-une-semaine-d-emeutes-en-france_6180894_3224.html)

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/emeutes-urbaines/carte-corse-creuse-lozere-ces-territoires-qui-nont-pas-subi-demeutes-apres-la-mort-de-nahel-da48e5ec-1bf4-11ee-be35-b1021cd955a7>

---

<sup>3</sup> Un parallèle peut être fait avec le film *Athena*.

### Catégories des villes\*

1. **Bourgs** : Communes de plus de 2000 habitants hors unité urbaine ou appartenant à une unité urbaine de moins de 10 000 habitants. Il peut donc s'agir de communes hors d'unité urbaine, de très petites villes-centres ou de villes isolées et de leurs petites ceintures urbaines.
2. **Petites villes** : Communes de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine entre 10 000 et 50 000 habitants. Il peut donc s'agir de villes-centre, de villes isolées mais aussi des communes directement limitrophes appartenant à la même urbaine.
3. **Villes moyennes** : Communes de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine entre 50 000 et 100 000 habitants. Il peut donc s'agir de villes-centre, de villes isolées mais aussi des communes directement limitrophes appartenant à la même unité urbaine.
4. **Grandes villes (sans banlieues)** : Communes centres de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine entre 100 000 et 500 000 habitants. Il s'agit ici uniquement des villes-centres.
5. **Métropoles (sans banlieues)** : Communes centres de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine de plus de 500 000 habitants. Il s'agit donc des villes-centres des 13 plus grandes villes françaises, incluant Paris.
6. **Banlieues - Grandes villes** : Communes de banlieues de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine comptant entre 100 000 et 500 000 habitants.
7. **Banlieues – Métropoles** : Communes de banlieues de plus de 2000 habitants appartenant à une unité urbaine entre 500 000 et 2 millions d'habitants.
8. **Banlieues parisiennes** : Communes de banlieues appartenant à l'unité urbaine de Paris.

\*Les communes de moins de 2000 habitants ont été exclues de l'analyse car elles comportent trop de données manquantes, tout comme les communes des départements et régions d'Outre-Mer qui ont des valeurs extrêmes sur les données sociales. Des émeutes ont cependant concerné quelques communes des DOM, à l'image des communes de Saint-Denis, Saint-André, et du Port à la Réunion. Elles mériteraient une étude à part entière sur les ressorts spécifiques de la participation aux protestations collectives en Outre-Mer.

#### Catégorisations de l'INSEE :

Les découpages territoriaux utilisés reposent sur les catégorisations de l'INSEE.

« **L'unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. [...] Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**. Les communes qui composent une agglomération multicommunale sont **soit ville-centre, soit banlieue**. »

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2571258/imet129-b-chapitre1.pdf>

## **Deux temps, deux logiques socio-territoriales**

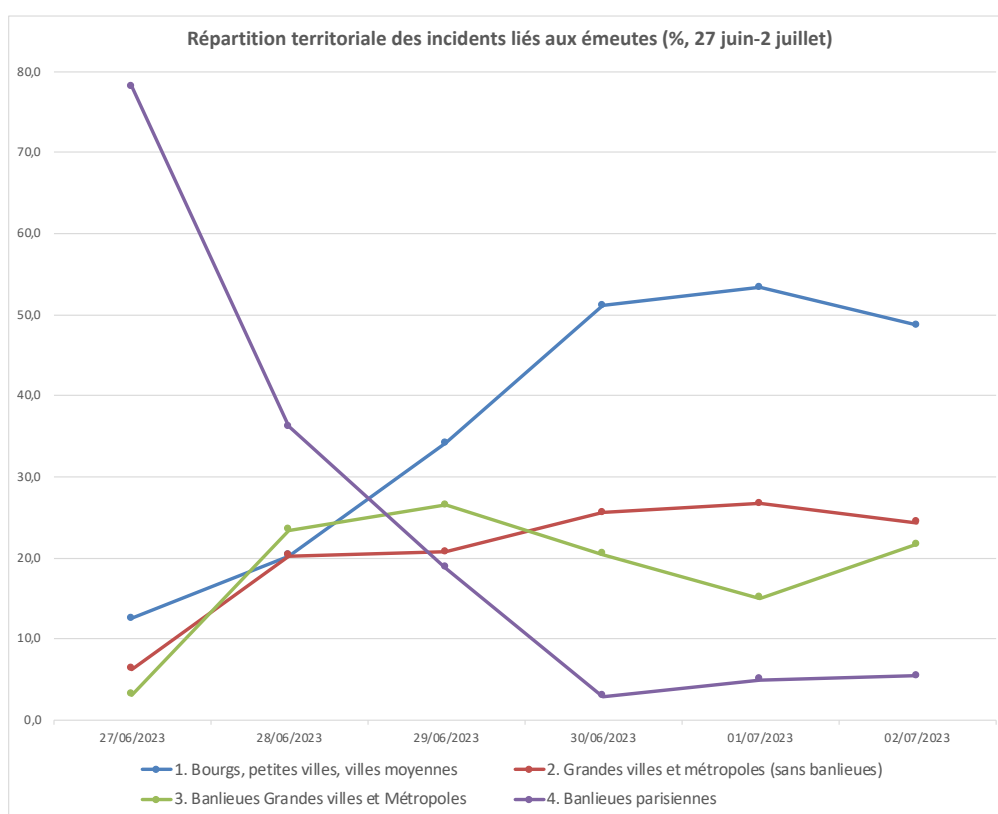
### **Un temps « émotionnel »**

Ce premier temps "émotionnel" marque les tout premiers jours. Il est directement lié à la mort de Nahel dans les circonstances décrites précédemment, et suscite colère et rage qui s'expriment avec une extrême intensité, dirigées principalement contre la police

(commissariats, postes de police nationale et municipale) et l'État, ses institutions (ou celles assimilées à l'autorité publique) et ses relais locaux<sup>4</sup>.

Ce premier temps agrège des populations hétérogènes (jeunes des quartiers, militants antiracistes et associatifs, population indignée par l'acte du policier, élus locaux, parents, voire black-blocks, etc.) et concerne surtout des quartiers de la banlieue parisienne puis lyonnaise. On note une surreprésentation des communes de la première couronne de l'ouest francilien (avec Nanterre comme épicode), puis une diffusion dans le reste de la banlieue (graphique 1). La plupart de ces communes ont une mémoire collective des émeutes et une partie des habitants, surtout les jeunes issus de l'immigration, ont une expérience des discriminations ethno-raciales.

Graphique 1

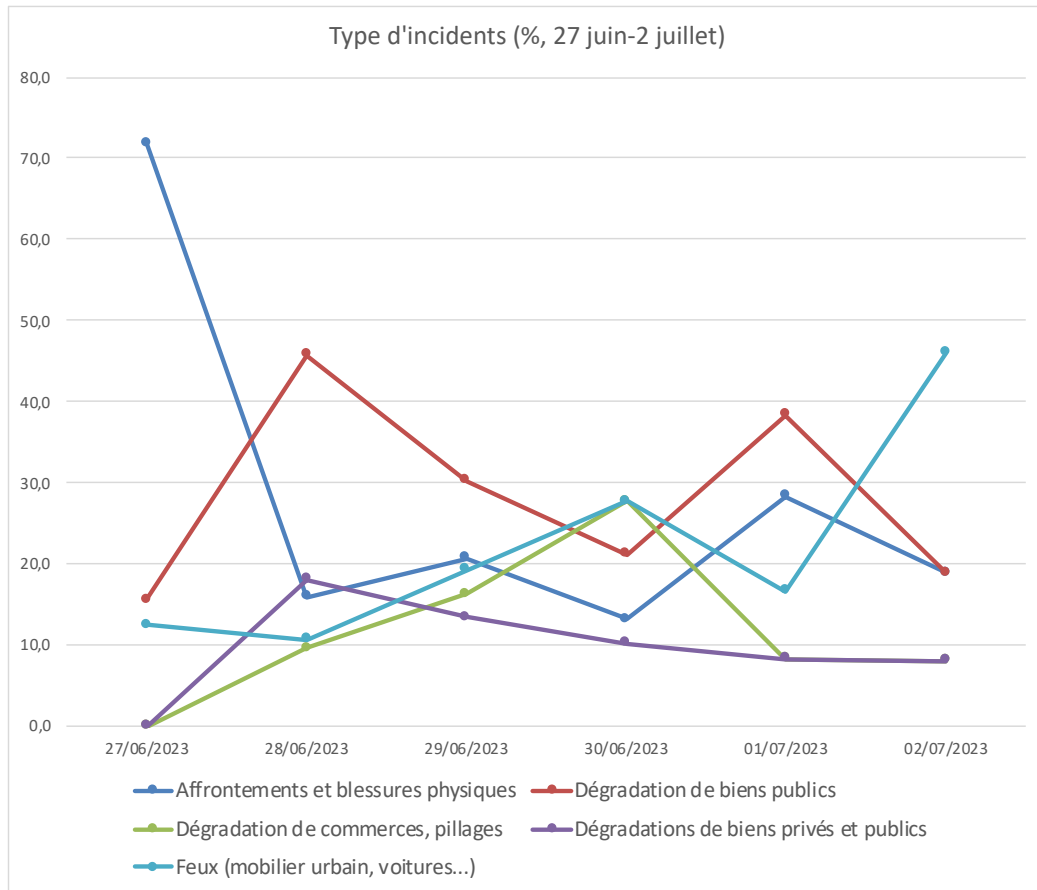


Source : Base de données Le Monde, calcul des auteurs.

C'est majoritairement une logique d'affrontement avec la police et de dégradations de biens publics qui caractérise cette première période, alors que les pillages de commerces connaîtront leur pic au cours de la troisième nuit (graphique 2). Ce type d'émeutes est proche de celui de 2005 du point de vue des registres d'action et se concentre principalement sur les trois premières nuits.

<sup>4</sup> Davantage de bâtiments communaux médico-sociaux, de maisons des jeunes, de centres culturels, de médiathèques, de mairies ou d'annexes visées en 2023, mais aussi des élu(e)s directement pris(e)s à partie, voire agressé(e)s violemment.

Graphique 2

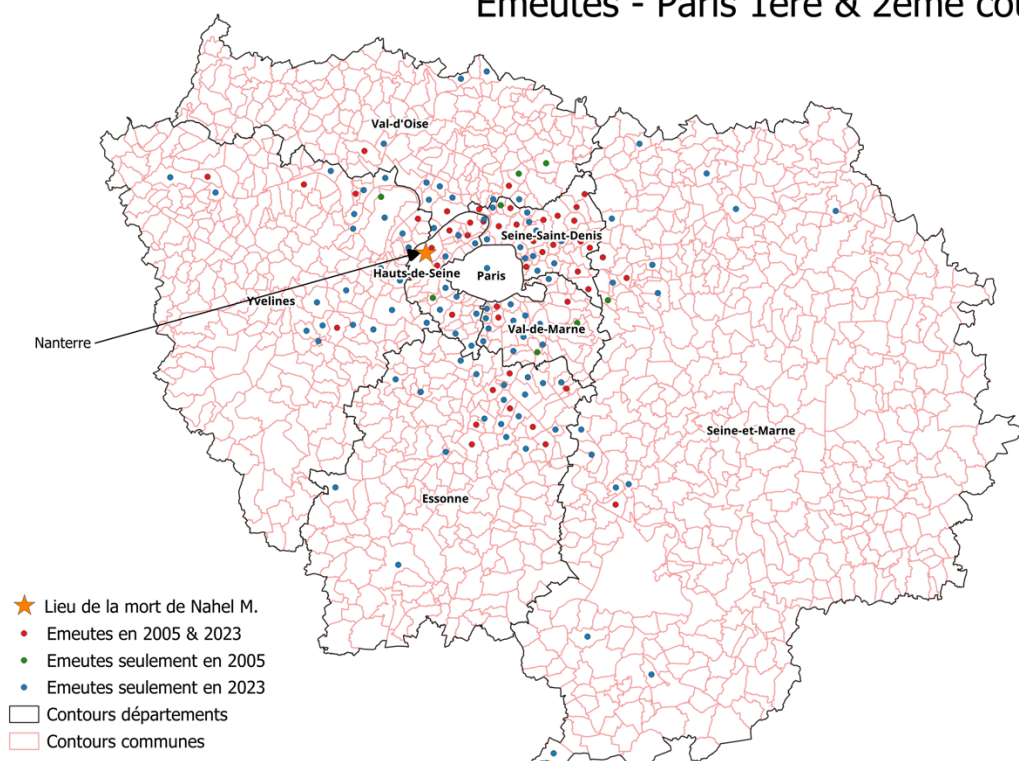


Source : Base de données Le Monde, calcul des auteurs.

Ce premier moment, très francilien, mérite d'être comparé avec les émeutes de 2005, en particulier sous l'angle des dimensions socio-territoriales. 97 communes de l'Île-de-France ont connu des émeutes uniquement en juin-juillet 2023, 48 aux deux dates, et 8 uniquement en 2005. Pour une majorité de communes donc, des émeutes d'une telle intensité étaient les premières. Mais ce sont aussi les quelques communes qui après avoir connu des émeutes en 2005 n'ont pas été concernées en 2023 qui méritent un intérêt particulier. Ont-elles connu des évolutions spécifiques ? Font-elles l'objet de programmes ou d'initiatives spécifiques, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés ? Bénéficient-elles d'un maillage institutionnel et associatif qui participent d'une forte régulation de ces quartiers ?

Carte 1

## Emeutes - Paris 1ère & 2ème couronnes



Sources : Base de données des auteurs.

### Un temps « insurrectionnel », une « fenêtre d'opportunité » dans un contexte de désordre et de grande précarité

Le deuxième temps met majoritairement en scène de très jeunes hommes, donc des acteurs moins diversifiés par rapport à la phase précédente<sup>5</sup>, marqué également par davantage de saccages et de pillages de commerces. Contrairement aux émeutes de 2005, on assiste à une très large diffusion territoriale. Elles se répandent alors bien au-delà de la région parisienne, et concernent un nombre significatif de petites villes et villes moyennes (Tableau 1). Leur poids parmi l'ensemble des villes émeutières (36 %) est supérieur à celui des communes de la banlieue parisienne (24 %).<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Seule une analyse fine des profils des protagonistes entre les deux temps permettra de préciser cette hypothèse.

<sup>6</sup> Un seul incident suffit à comptabiliser une ville comme émeutière. Ce qui explique aussi la part importante de petites villes et villes moyennes ayant connu des émeutes. Cette part serait donc à relativiser si l'on prenait en compte le nombre précis d'incidents, l'intensité des violences et le montant des dégradations.

Tableau 1 : Émeutes, QPV et rassemblements des gilets jaunes selon les types de villes

typo	Taille Unité urbaine	Nombre	Poids parmi les villes émeutières (%)	Présence d'un QPV*	Mobilisation Gilets Jaunes (%)
1. Bourgs	Hors UU ou UU de moins de 10 000 habitants.	40	7	18	33
2. Petites villes	de 10 000 à 50 000 hab	128	23	73	63
3. Villes moyennes	de 50 000 à 100 000 hab	71	13	92	75
4. Grandes villes (sans banlieues)	de 100 000 à 500 000 hab	51	9	98	80
5. Métropoles (sans banlieues)	plus de 500 000 hab	10	2	100	100
6. Banlieues - Grandes villes	ville de banlieue appartenant à un UU de 100 00 à 500 000 hab	72	13	65	11
7. Banlieues - Métropoles	ville de banlieue appartenant à un UU de 500 00 à 2 M hab	49	9	82	22
8. Banlieues parisiennes	ville de banlieue appartenant à l'UU de Paris	134	24	74	8
Ensemble		555	100	74	41

Sources : Données émeutes - Base de données des auteurs / Données QPV - Agence nationale de la cohésion des territoires / Données Gilets Jaunes – Données collectées sur le site Carte Officielle Mouvement des gilets jaunes.

\* : Un QPV peut mordre sur plusieurs communes. Ne sont prises en compte que les communes qui comptent le plus grand nombre d'habitants du QPV sur leur territoire.

La plupart des 555 communes ayant connu des émeutes, de taille très différente, des bourgs jusqu'aux grandes banlieues parisiennes, ont au moins un quartier défavorisé. Les villes d'une même catégorie ayant des QPV ont plus souvent connu des émeutes relativement aux autres communes.

Pour autant, si les villes QPV ont été très majoritaires dans les villes ayant connu des émeutes, toutes les villes QPV sont loin d'avoir connu des émeutes. En effet, près de la moitié d'entre elles n'ont pas été touchées par les événements de juin/juillet 2023. S'agit-il de QPV spécifiques ? Ont-ils connu des changements profonds ? Sont-ils bien intégrés à la vie communale et associative ?

Au sein des petites villes et des villes moyennes, celles ayant connu des émeutes se distinguent nettement des autres par leur profil social plus défavorisé (pauvreté, chômage, logement social, famille monoparentale), et le fait d'accueillir très majoritairement un quartier de la politique de la ville (QPV) (tableau 2). A titre d'exemple, alors que seul 21 % de l'ensemble des petites villes ont un QPV, cela concerne 73 % des villes de cette catégorie ayant connu des émeutes<sup>7</sup> (respectivement 23 % et 91 % pour les villes moyennes). De même, le taux d'immigrés, tout comme le taux de locataires HLM, double.

<sup>7</sup> De façon plus générale, pour l'ensemble des villes, toutes choses égales par ailleurs (taux de pauvreté, rapport inter-décile du revenu, chômage des 15-24 ans, taux de familles monoparentales et de HLM, pourcentage d'ouvriers et d'immigrés), avoir un quartier prioritaire de la politique de la ville multiplie par 7 les chances de connaître des émeutes plutôt que de ne pas en connaître.

Tableau 2 : Profil social des petites villes et des villes moyennes

Catégorie de villes	nb	% QPV	% Pt de			Part d'immigrés	Part d'habitants en HLM	Part des 18/24 ans scolarisés	Part des familles monoparentales	Part des chômeurs de 15 à 64 ans
			Rassemblement Gilets Jaunes 2018	Taux de pauvreté	Rapport interdécile					
Ensemble - Petites villes	827	21,0	25,0	14,0	2,9	6,8	12,6	36,1	15,3	12,8
Emeute - Petites villes	128	73,0	63,0	19,3	3,1	11,2	24,1	35,3	19,8	16,7
Ensemble - Villes moyennes	391	23,0	20,0	14,0	3,0	7,4	13,6	38,5	15,8	12,5
Emeute - Villes moyennes	71	91,0	76,0	21,3	3,3	12,0	25,8	41,9	21,7	17,8

Sources : Données Emeutes - Base de données des auteurs. Données Gilets Jaunes – Données collectées sur le site Carte Officielle Mouvement des gilets jaunes. Données sociales - Recensement Insee 2019.

Ce deuxième temps se rattache moins directement à la dimension émotionnelle liée au décès de Nahel (dénonciation des violences policières, des discriminations et du racisme), et s'inscrit principalement dans ces petites villes et villes moyennes, dont la plupart accueillent un quartier très défavorisé. Dans un contexte chaotique, de fortes tensions avec les forces de l'ordre, de grande précarité et d'inflation galopante, une « fenêtre d'opportunité » s'ouvre. La plupart de ces petites villes et villes moyennes n'avaient pas connu d'émeutes en 2005. Il s'agit non seulement « d'en être » et de participer à une sorte d'euphorie collective, qui concerne la majorité des quartiers plus relégués du territoire métropolitain, mais aussi d'accéder à des biens de consommation coûteux, à forte valeur symbolique.

Lors de ce second temps, cette logique qui conduit à davantage d'attaques de commerces et de pillages que de destructions de biens publics dans les différentes catégories de villes, était très peu présente en 2005.

Cette double caractéristique territoriale (petites et moyennes villes) et sociale (pauvreté, précarité et relégation) incite à établir un lien avec le mouvement des gilets jaunes.

### Quel rapport avec le mouvement des gilets jaunes ?

On constate en effet que les petites villes et les villes moyennes touchées par les émeutes de l'été 2023 ont été également pour une large part d'entre elles des lieux de rassemblement lors des mobilisations des gilets jaunes de 2018. Alors que seul 22% de l'ensemble des villes de cette catégorie étaient concernés par ces rassemblements en 2018, ce sont respectivement plus de 73% des petites villes et plus de 91% des villes moyennes ayant connu des émeutes qui étaient aussi des lieux de rassemblement des gilets jaunes le 17 novembre 2018.

Les lieux de rassemblement Gilets Jaunes du 17 novembre sont considérés à l'échelon de la commune. Sur la carte interactive utilisée ici<sup>8</sup>, c'est le plus souvent le nom d'une commune qui apparaît (ou à défaut un rond-point ou un péage qui a donc été associé à la commune la plus proche). Pour autant, ces communes centres sont des lieux de rassemblements d'une mobilisation qui dépasse l'échelon de la commune et agrège des habitants de villes périphériques situées dans un espace de proximité. C'est la raison pour laquelle, il est plus

<sup>8</sup> Nous utilisons la carte interactive des rassemblements, récupérée sur le site internet mis en place à cet effet pour recenser les mobilisations et ainsi faciliter leur organisation. Il s'agit donc des lieux annoncés de rassemblement pour le 17 novembre, et non pas des mobilisations ayant effectivement eu lieu. Cependant s'agissant d'un site visant à faciliter ces rassemblements, les fausses déclarations semblent peu probables (Boyer, P. C., Delemotte, T., Gauthier, G., Rollet, V., & Schmutz, B. (2020). Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes. *Revue économique*, 71(1), 109-138.).



délicat de raisonner à la stricte échelle des communes pour la mobilisation des gilets jaunes. C'est une différence importante avec les émeutes qui ont elles un caractère très localisé, et où l'échelon communal et même infra-communal apparaît plus pertinent<sup>9</sup>.

Pour autant, ce lien observé dans les statistiques descriptives, conduit à plusieurs hypothèses :

- La dimension socio-territoriale indiquée précédemment a joué un rôle important. Elle renvoie à un fort sentiment de relégation lié à ces contextes et qui se distingue des formes de relégation vécue par la jeunesse des quartiers défavorisés des banlieues des grandes métropoles, en particulier sur le ressenti des discriminations et les réactions qu'elles suscitent. La plupart de ces petites villes et des villes moyennes n'ont pas la mémoire collective et les formes et les ressources politiques et associatives qui irriguent beaucoup de quartiers populaires des banlieues des plus grandes villes. De même, l'expérience des discriminations d'ordre ethno-racial, bien que présente, ne s'ancre pas de la même manière dans un tissu militant structuré et très réactif.
- L'expérience de la mobilisation des gilets jaunes dans ces territoires a pu contribuer à diffuser, légitimer, voire banaliser, y compris auprès d'adolescents ou jeunes adultes, des formes spontanées et parfois violentes de contestation, dont les ressorts ont plus à voir avec la question sociale et territoriale qu'avec la question des violences policières et des discriminations en tant que telles.
- Les deux événements se rattachent à la délégitimation des institutions et de toutes formes classiques (y compris locales et associatives) d'encadrement, de régulation ou d'accompagnement de cette colère, qui prend des formes plus spontanées et plus violentes. De façon encore plus prononcée qu'en 2005, aucune organisation politique au sens large n'a été en mesure de porter et d'accompagner cette colère et cette révolte.
- Les dynamiques territoriales des petites villes et des villes moyennes ayant connu à la fois des rassemblements des Gilets Jaunes et des émeutes, et plus largement leur territoire de proximité, doivent faire l'objet de recherches approfondies. La ville-centre de ce type de territoire est le bassin de vie des communes périphériques plus petites et plus rurales qui l'entourent, et donc le lieu spontané des mobilisations de proximité<sup>10</sup>. Résider dans ces communes périphériques implique des coûts et des contraintes de mobilité que les familles les plus précaires ne peuvent pas (plus) assumer. Ainsi, la partie la plus défavorisée de cette population se retrouve concentrée dans les quartiers (parfois centraux) les plus paupérisés de la ville centre.

Comme dans le cas précédent concernant la logique propre à la métropole parisienne, ces configurations appellent des études de cas spécifiques, afin de comparer les territoires des gilets jaunes en 2018 à ceux des émeutes de 2023, avec un focus sur les petites villes (10 000 à 50 000 habitants) et les villes moyennes (de 50 000 à 100 000 habitants). Qu'est-ce qui différencie les communes ayant connu les deux révoltes (très peu nombreuses), de celles uniquement concernées par les mobilisations de gilets jaunes en 2018, et de celles uniquement touchées par les émeutes de 2023.

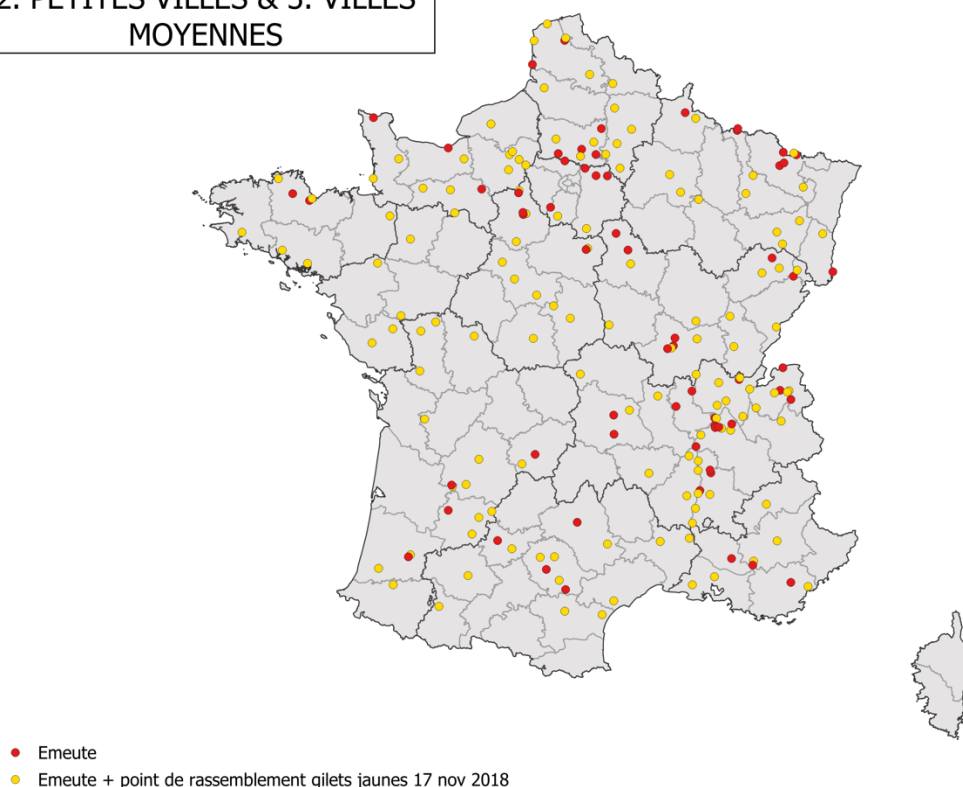
---

<sup>9</sup> Ainsi, pour une même commune ayant connu à la fois une mobilisation des gilets jaunes et des émeutes à l'été 2023, les individus ayant pris part à ces deux mobilisations ne résident pas forcément dans cette même commune.

<sup>10</sup> C'était le mot d'ordre pour les rassemblements du 17 novembre 2018.

Carte 2

2. PETITES VILLES & 3. VILLES MOYENNES



Sources : Données émeutes - Base de données des auteurs / Données Gilets Jaunes – Données collectées sur le site Carte Officielle Mouvement des gilets jaunes

## La question de la ségrégation

Cette question se pose à la fois sur le plan résidentiel, afin de saisir si les territoires concernés par les émeutes correspondent à des espaces particulièrement ségrégués ; mais aussi sur le plan scolaire, puisqu'une part significative des émeutiers sont en âge de fréquenter le collège ou le lycée.

La ségrégation joue-t-elle un rôle d'amplification des émeutes en exacerbant le ressentiment lié à cette forme de relégation ? (Oberti, 2007, 2008, 2021 ; Lagrange et Oberti (dir), 2006). Est-ce que la seule présence d'un QPV suffit à créer les conditions propices à des émeutes violentes<sup>11</sup> ?

Les premiers résultats fondés sur l'Indice de Position Sociale (IPS) et l'écart-type des collèges publics de six grandes académies dans lesquelles un nombre significatif de communes ont connu des émeutes mettent en évidence une surreprésentation des collèges publics très populaires et très homogènes (peu de mixité sociale) au sein des communes concernées par les émeutes ; alors que les collèges les plus favorisés également très homogènes se trouvent principalement dans des communes non concernées par les émeutes. C'est particulièrement net dans les académies d'Aix-Marseille et de Lyon.

<sup>11</sup> Ces questions donneront lieu à des prolongements visant à introduire des mesures de la ségrégation et de ses caractéristiques dans les analyses.

La dimension scolaire ressort nettement d'autres données : Dans les banlieues parisiennes, 73% des villes QPV ayant eu une émeute ont une école défavorisée<sup>12</sup>, contre 43% des villes QPV n'ayant pas eu d'émeutes. La ségrégation scolaire semble donc corrélée aux émeutes et participe également d'un fort sentiment de relégation scolaire nourri par des situations d'échec plus nombreuses. Les écoles de quartier, inscrites dans l'espace micro-local de proximité, deviennent ainsi des cibles privilégiées de dégradation.



Sources : MEN-DEPP

<sup>12</sup> Une école est considérée comme défavorisée si elle se situe parmi les 10% les plus défavorisées de France métropolitaine (IPS inférieur à 83.2)